

## Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 17 octobre 2022 à 19 h Local 179

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Desrochers, Annie	Représentante du personnel de soutien et secrétaire
Gagnon, Sophie	Représentante des parents
Faillie, Guylaine	Représentante du service de garde
Légaré, Caroline	Représentante du personnel enseignant
LeHuu, Jean-Philippe	Représentant de la communauté
Lepage, Claudia	Représentante du personnel enseignant
Letarte, François	Représentant des parents
Mailloux, Véronique	Représentante des parents
Pigeon, Luc	Représentant des parents, représentant au comité de parents
Rancourt, Carl	Représentant des parents
Rouxel, Mélinda	Représentant des parents
Simard, Yanick	Représentants des parents, substitut au comité de parents

### PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Lalancette, Valérie	Directrice adjointe
Tremblay, David	Directeur

### ÉTAIENT ABSENTS :

Rioux, Karine	Représentante du personnel enseignant
Perron, Marc-André	Représentant du personnel enseignant

#### **Bloc ouverture**

##### **1. Ouverture et vérification du quorum**

M. Tremblay vérifie que nous avons quorum et procède à l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à tout le monde et remercie les membres de leur implication.

##### **2. Mot de bienvenue et présentation des membres**

M. Tremblay invite les membres à se présenter. Un à la fois, ils se nomment et font une brève description d'eux-mêmes. M. Tremblay mentionne le rôle du conseil d'établissement et l'importance de ceux-ci au sein du conseil.

##### **3. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)**

Il est proposé par Mme. Sophie Gagnon, et résolu, d'adopter l'ordre du jour avec les changements présentés. Elle est secondée par M. Letarte.

#### **Bloc ouverture**

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue et présentation des membres (5 min.)
3. Adoption de l'ordre du jour (2 min.)

#### **Bloc décisions**

4. Période de questions accordée au public (10 min.)
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2022 (2 min.)
6. Suivi au procès-verbal de la séance du 14 juin 2022 (10 min.)
7. Élection à la présidence et à la vice-présidence (5 min.)
8. Représentant (s) de la communauté (5 min.)
9. Formation (5 min.)
10. Règles de régie interne conseil d'établissement 2022-2023 (5 min.)
11. Règles de régie interne service de garde 2022-2023 (nouveau tarif) (10 min.)
12. Calendrier des rencontres 2022-2023 (5 min.)
13. Budget annuel 2022-2023 (10 min.)
14. Programmation activités éducatives 2022-2023 (15 min.)
15. Facture scolaire - ajout des frais activités spéciales (5 min.)

048-CE-22-23.01

16. Projet Geneviève Lessard 4e année Montagne (5 min.)
17. Présentation et suivi du projet éducatif 2022-2023 (Priorités) (5 min.)
- Bloc informations**
18. Dénonciation d'intérêt / Autorisation de transmission de renseignements (5 min.)
19. Clientèle 2022-2023 et bilan de début d'année (5 min.)
20. Éducation à la sexualité 2022-2023 (5 min.)
21. Sécurité des élèves à la Montagne (5 min.)
22. Cour d'école à la Montagne (5 min.)
23. Communication de la présidence (10 min.)
24. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)
25. Communication de la responsable du Service de garde (10 min.)
26. Communication des représentants de la communauté(10 min.)
27. Communication de la direction (10 min.)
28. Questions diverses (5 min.)  
Politique alimentaire
29. Levée de l'assemblée

**Adopté à l'unanimité**

<b>Bloc décisions</b>	
	<b>4. Périodes de questions accordées au public (5 min)</b> Aucun public
	<b>5. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2022 (2 min)</b>
048-CE-21-22-02	Il est proposé par Mme. Caroline Légaré et résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 14 juin 2022. Elle est secondée par M. Yanick Simard.  <b>Adopté à l'unanimité</b>
	<b>6. Suivi au procès-verbal de la séance du 14 juin 2022 (10 min)</b>
	Les suivis sont inclus dans l'ordre du jour.
	<b>7. Élection à la présidence et à la vice-présidence (5min)</b>
048-CE-21-22-03	M. Tremblay résume le rôle de la présidence. M. Letarte propose sa candidature à la présidence et M. Pigeon se propose pour la vice-présidence. Tous les membres sont en accord pour accepter les propositions telles que présentées.  <b>Adopté à l'unanimité</b>
	<b>8. Représentant (s) à la communauté (5 min)</b>
	M. Lehuu, parent et directeur du centre de Plein-air le Saisonnier, ainsi que M. Rancourt, parent, ont été nommés à titre de membres de la communauté. M. Rancourt aimerait établir des liens avec la caisse Desjardins.
	<b>9. Formation (5min)</b>
048-CE-21-22-04	Après discussion, il est proposé aux nouveaux membres de regarder les capsules vidéo de formation à la maison. M. Tremblay propose également d'envoyer les capsules « Saviez-vous que? » par courriel lors de l'invitation des rencontres.  Il est proposé par M. Rancourt, parent, et résolu d'approuver le nouveau fonctionnement des formations. Il est secondé M. Simard.  <b>Approuvé à l'unanimité</b>
	<b>10. Règles de régie interne conseil d'établissement 2022-2023 (5 min)</b>
	M. Tremblay mentionne qu'il n'y a pas de changement par rapport à l'année dernière aux règles de régie interne du conseil d'établissement. M. Pigeon et M. Letarte aimeraient avoir une mention concernant la possibilité d'assister aux rencontres en mode virtuel au point 12.5 dans la régie interne. Il sera adopté à la prochaine rencontre.

	<b>11. Règles de régie interne service de garde 2022-2023 (nouveau tarif) (5 min)</b>
048-CE-21-22-05	<p>Mme Faille présente les changements de tarif 2022-2023. Elle explique l'augmentation des tarifs et les différences dans la régie interne.</p> <p>Il est proposé par M. Rancourt, parent, et résolu d'approuver les règles de régie interne du service de garde 2022-2023. Il est secondé par Mme Gagnon.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<b>12. Calendrier des rencontres 2022-2023 (5 min)</b>
048-CE-21-22-06	<p>Après discussion et une évaluation des horaires des membres, le calendrier des rencontres suivant est proposé :</p> <p>13 décembre 2022 (mardi) 1<sup>er</sup> février 2023 (mercredi) 20 mars 2023 (lundi) 6 juin 2023 (mardi)</p> <p>Il est proposé par Mme Mailloux, parent, et résolu d'adopter le calendrier des rencontres 2022-2023 du conseil d'établissement. Elle est secondée par Mme Rouxel.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p>
	<b>13. Budget annuel 2022-2023 (5 min)</b>
048-CE-21-22-07	<p>M. Tremblay fait la présentation du budget annuel 2022-2023 aux membres. Une copie du budget sera remise lors du CÉ de décembre.</p> <p>Il est proposé par M. Pigeon, parent, et résolu d'approuver le budget annuel 2022-2023 du conseil d'établissement. Mme Rouxel seconde.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<b>14. Programmation activités éducatives 2022-2023 (15 min)</b>
048-CE-21-22-08	<p>Les activités éducatives de chaque bâtiment sont présentées ainsi que les activités hivernales que le comité Bouge au Cube a prévues en janvier et février 2023.</p> <p>Il est proposé par M. Rancourt, parent, et résolu, d'approuver les sorties et les activités éducatives 2022-2023 ainsi que les demandes de compensation et les campagnes de financement, et ce, pour les deux bâtiments. Il est secondé par M. Pigeon.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<b>15. Facture scolaire – ajout des frais activités spéciales (5 min)</b>
048-CE-21-22-9	<p>Les frais d'activités spéciales qui seront ajoutés à la facture scolaire sont présentés aux membres.</p> <p>Il est proposé par Mme Mailloux, parent, et résolu, d'approuver l'ajout des frais « activités spéciales » à la facture scolaire. Secondé par Mme Rouxel.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<b>16. Projet Geneviève Lessard 4<sup>e</sup> année Montagne (5 min)</b>
048-CE-21-22-10	<p>À la suite de la présentation du projet de Mme Lessard, il est proposé par M. Pigeon, parent, et résolu, d'approuver le projet entrepreneurial de collation santé incluant la vente des collations de Mme Geneviève. Il est secondé par Mme Gagnon.</p> <p>La gestion de l'argent reste à déterminer, à la discrétion de l'enseignante.</p>

	<b>Approuvé à l'unanimité</b>
	<b>17. Présentation et suivi du projet éducatif 2022-2023 (Priorités) (5 min)</b>
048-CE-21-22-11	<p>Grâce au sondage envoyé en juin 2021, des données ont été recueillies. Les parents et les enseignants seront impliqués dans l'élaboration du prochain projet éducatif. Le projet éducatif 2023 à 2027 sera dans la continuation de celui 2019 à 2023. Le nouveau projet éducatif sera présenté et approuvé au CÉ en décembre 2023. Le PEVR soit le plan d'engagement vers la réussite sera mis à jour par le CSS. Le projet éducatif de l'école Montagnac devra s'arrimer au PEVR du CSS. Des rencontres sont prévues pour le comité pilotage au CSS afin d'actualiser le projet éducatif de l'école.</p> <p>À l'école Montagnac, 52 parents ont complété le sondage. M. Tremblay explique quels seront les éléments à améliorer dans le projet éducatif 2023 à 2027.</p> <p>Il est proposé de réduire à deux le nombre d'enjeux quantitatifs liés à la réussite et de réduire à un le nombre d'enjeu qualitatif. L'enjeu qualitatif choisi devra être un enjeu qui aura un impact direct sur la réussite des élèves. M. Tremblay présente la démarche en six étapes. Le dépôt du projet éducatif 2023-2027 pour validation au CSS devra se faire avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023. M. Pigeon aimerait que les objectifs en lien avec les enjeux soient clairs, mesurables et réalistes.</p> <p>Il est proposé par M. Pigeon, parent, et résolu, d'approuver le projet éducatif. Il est secondé par Mme Gagnon.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	<b>Bloc informations</b>
	<b>18. Dénonciation d'intérêt / Autorisation de transmission de renseignements (5 min)</b>
	Les formulaires ont été transmis en format papier avec la convocation. Ils devront être transmis au secrétariat de l'école le plus rapidement possible.
	<b>19. Clientèle 2022-2023 et bilan de début d'année (5 min)</b>
	<p>Une présentation de la clientèle des deux bâtiments est faites. Une diminution du nombre d'élèves est mentionnée. Il y a un total de 756 élèves pour les deux bâtiments.</p> <p>M. Tremblay mentionne que la transition de direction s'est bien passée. L'équipe-école est stable et le début d'année va vraiment bien. L'enjeu pour cette année est le manque de personnel au service de garde.</p>
	<b>20. Éducation à la sexualité 2022-2023 (5 min)</b>
048-CE-22-23.12	<p>Mme Lalancette présente le calendrier des thèmes abordés durant l'année en fonction du niveau scolaire. Les activités sont adaptées aux enfants. Les professionnelles et les collaborateurs externes sont aussi disponibles pour les enseignants. Une fois les thèmes abordés, les enseignants informent les parents du contenu qui ont été enseigné aux enfants.</p> <p>Il est proposé par M. Rancourt, parent, et résolu, d'approuver l'éducation à la sexualité. Secondé par Mme Mailloux.</p>
	<b>21. Sécurité des élèves à la Montagne (5 min)</b>
	M. Tremblay mentionne qu'il y a un enjeu de sécurité avec tous les travaux dans les rues avoisinantes au bâtiment de la Montagne. À l'aide du plan de l'école, M. Tremblay informe les membres qu'il y aura un débarcadère dans la section D2. Les enfants de 6 <sup>e</sup> année seront impliqués dans ce projet. Un brigadier est en poste au coin du chemin des épinettes et du



Bâtiment de la montagne  
 39, chemin des Épinettes  
 Lac-Beauport (Québec) G3B 2P7  
 Téléphone : (418) 634-5542  
 Télécopieur : (418) 841-0947  
 Courriel : montagnac.delamontagne@cssps.gouv.qc.ca  
 Site Internet : www.montagnac.cssps.qc.ca


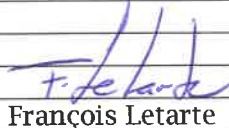
Bâtiment du lac  
 570, chemin du Tour-du-Lac  
 Lac-Beauport (Québec) G3B 0W1  
 Téléphone : (418) 634-5542  
 Télécopieur : (418) 849-1148  
 Courriel : montagnac.dulac@cssps.gouv.qc.ca  
 Site Internet : www.montagnac.cssps.qc.ca

	chemin du Boisé pour la durée des travaux de la rue. Cependant, la municipalité a informé le brigadier que sa présence ne serait plus requise à la fin des travaux.
	<b>22. Cour d'école à la Montagne (5 min)</b>
	M. Tremblay présente la mesure sur l'amélioration des cours d'école qui pourrait apporter jusqu'à 100 000\$ de subvention. Une proposition officielle sera déposée en décembre. C'est pour cette raison qu'il y aura une rencontre du conseil d'établissement avant les Fêtes.  Le problème de boue dans le secteur de la cour des maternelles est causé par les bassins de rétention situés à cet endroit.  Mme Mailloux apprécie le plan d'amélioration, mais aimerait avoir un aménagement à court terme tels que des paniers de basketball et des lignes peinturées sur le sol. Mme Mailloux demande aussi d'acheter des ballons. M. Tremblay mentionne que l'école est en attente de soumissions pour les paniers de basketball ainsi que le traçage de lignes. Il mentionne aussi qu'une commande de ballons est déjà faite.
	<b>23. Communication de la présidence (10 min.)</b>
	M. Letarte souhaite la bienvenue aux nouveaux membres ainsi qu'à M. Tremblay. L'école Montagnac est une école qui bouge beaucoup et c'est très apprécié. Il apprécie et remercie tous les membres de leur implication dans le conseil d'établissement.
	<b>24. Communication du représentant au comité de parents (10 min.)</b>
	M. Pigeon n'a rien à signaler autre que les élections.
	<b>25. Communication de la responsable du service de garde (10 min.)</b>
	Mme Faille mentionne qu'il y a 9 postes d'éducatrice au bâtiment de la Montagne dont 7 sont comblés. Au bâtiment du Lac, il y a 23 postes dont 16 sont comblés. Le concierge et les TES ont leur groupe sur l'heure du midi et les secrétaires donnent un coup de main, lorsque c'est possible. Les techniciennes ont aussi leur groupe. La situation n'est pas idéale. Les activités parascolaires aident beaucoup. L'enjeu est que, lors des journées pédagogiques, les éducatrices doivent faire 9 heures par jour. Nous sommes toujours à la recherche de solutions.  M. Rancourt se demande s'il y a eu un impact sur le nombre d'élèves bénéficiant du service de garde à la suite de la demande faite aux parents de ne pas envoyer leurs enfants au service de garde dans la mesure du possible. Les parents n'ont pas été beaucoup sollicités à garder leurs enfants. Un sondage a été envoyé en début d'année à savoir s'il était ouvert à l'idée de garder leur enfant. Mme Lalancette mentionne que les cours "Prêt à rester seul" et "Gardien averti" seront offerts encore une fois cette année en décembre lors de la journée pédagogique.
	<b>26. Communication du représentant de la communauté (10 min.)</b>
	M. LeHuu nous parle des changements des infrastructures au Saiso. Il aimerait rencontrer le directeur à cet effet. La communauté et l'école travaillent en équipe pour faire du recrutement à l'international. Mme Janie Grenier Potvin est l'ambassadrice qui représente l'école au sein de l'équipe du Saiso. L'équipe du Saiso aimerait avoir un parc, des jeux d'eau, un gym... M. LeHuu aimerait que le Saiso réponde aux besoins de l'école.  M. Rancourt aimerait être représentant de l'école auprès de partenaires financiers tels que la Caisse Desjardins et autres.
	<b>27. Communication de la direction (10 min.)</b>
	M. Tremblay mentionne que les enfants sont entre bonnes mains avec l'équipe-école.



Bâtiment de la montagne  
 39, chemin des Épinettes  
 Lac-Beauport (Québec) G3B 2P7  
 Téléphone : (418) 634-5542  
 Télécopieur : (418)841-0947  
 Courriel : montagnac.delamontagne@cssps.gouv.qc.ca  
 Site Internet : www.montagnac.cssps.qc.ca

Bâtiment du lac  
 570, chemin du Tour-du-Lac  
 Lac-Beauport (Québec) G3B 0W1  
 Téléphone : (418) 634-5542  
 Télécopieur : (418) 849-1148  
 Courriel : montagnac.dulac@cssps.gouv.qc.ca  
 Site Internet : www.montagnac.cssps.qc.ca

	<p><b>28. Questions diverses (5 min.)</b>  <u>Politique alimentaire</u>          Mme Gagnon apporte le sujet de la politique alimentaire. M. Tremblay fait la lecture de la section collation dans le guide aux parents. Un premier travail sera fait avec les membres du CPE et le personnel de l'école. M. Tremblay a espoir qu'il y ait un changement d'ici décembre. Par le passé, un comité « Collation » avait été mis en place. Un document avait alors été produit et beaucoup de temps avait été consacré sur ce projet. M. Tremblay mentionne que l'école doit aussi s'arrimer avec le CSS.</p> <p><u>Vidéo</u>          Mme Gagnon mentionne que les enfants sont exposés à des vidéos non-éducatives durant les heures de service de garde ou lors des périodes en classe. M. Tremblay rappelle que tous les membres du personnel ont été informés en début d'année de vérifier l'âge conseillé pour les films. Il a aussi été précisé que les vidéos doivent être éducatives.</p> <p><u>Classe extérieure</u>          Mme Gagnon se demande si la classe extérieure est utilisée et si elle est appréciée par les enfants et les enseignants. Les parents aimeraient avoir un bilan des activités de la classe extérieure du bâtiment du Lac afin d'aider la classe extérieure du bâtiment de la Montagne. Mme Annie mentionne que plusieurs enseignants utilisent régulièrement la classe extérieure.</p> <p>Partager aux membres du CÉ les coups de cœur mentionnés lors des rencontres du personnel.</p>
048-CE-22-23.13	<p><b>29. Levée de l'assemblée</b></p> <p>La levée de l'assemblée est proposée par M. Pigeon et secondée par M. Rancourt. Il est 21 h 46.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
	Annie Desrochers, secrétaire de la rencontre
	
David Tremblay Directeur	 François Letarte Président du conseil d'établissement